

TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un service de téléassistance (24h/24 et 7j/7) géré par une société privée (autorisation préfectorale).

Quel est son fonctionnement ?

Une **simple pression sur le bouton d'un appareil** porté par la personne (pendentif ou montre) permet en cas d'urgence (chute, malaise,...) **d'alerter immédiatement un opérateur**. Selon l'état de la personne, l'opérateur avertit les secours déclarés sur la fiche personnelle de l'abonné (enfants, parents, voisins, pompiers en dernier recours..).

Quel est son prix ?

Pour connaître les tarifs, adressez-vous directement au C.C.A.S.



VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR

PLACE URBAIN SÉNÈS
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 **04.94.13.53.13**

 **04.94.13.53.00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.